Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Montrouge, le 9 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines proposent une offre de services numériques sous la forme d'une carte jeunes multiservices. Les bénéficiaires sont les jeunes de l'âge d'entrée en sixième jusqu'à leur majorité, quelle que soit leur situation scolaire [(exemple : collégiens, lycéens, apprentis, jeunes actifs ou non actifs de moins de 18 ans, jeunes âgés de 11 à 18 ans accueillis dans un établissement spécialisé (IME, IMPRO…)]. Les jeunes doivent être scolarisés ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines.

Vous trouverez ci-joint les documents explicatifs et la fiche d'inscription si nécessaire.

Je reste à votre disposition pour davantage de renseignements,

Bien sincèrement,

Mme Blanchard

Responsable de la vie scolaire